



La cigale ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue lorsque la bise fut venue...

S'il fallait encore prouver l'incurie dans la gestion communale de Chastre, la séance du Conseil de ce 13 décembre nous présente sur un plateau les éléments pour le faire : une augmentation des impôts locaux pour financer l'emprunt de soudure au CRAC décidé en novembre ; le compte 2012 (sic) à approuver ; le compte de fin de gestion du Directeur financier sortant qu'il a fallu faire et financer à sa place sans qu'il soit jamais réellement inquiet ; une quantité astronomique de factures sans engagement et, cerise sur le gâteau, un rapport catastrophique de l'inspection sociale sur l'état du service des travaux (après deux autres rapports tout aussi mauvais, dont l'un a abouti à la fermeture de Grenier).

ECOLO n'a eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme depuis plusieurs législatures, sans effet puisque la majorité « gérait et contrôlait », nous disait-on. Et « en bon père de famille » en plus !

Début 2016, la majorité ne gérait plus rien du tout

Si elle gérait, c'était en tout cas à sa façon : par la négligence, le laisser-aller, le laisser-faire (voir les factures sans engagement), l'estompement de la norme (on s'assied sur les règlements, fût-ce de sécurité), l'improvisation, l'absence de coordination entre les services, le manque de gestion du personnel, l'inaction face à l'ancien Directeur financier qui se croyait tout permis, ou encore le refus de moderniser la gestion, dans le chef de l'ancien Directeur général, dont nous découvrons aujourd'hui la non-gestion catastrophique et les malversations.

Quel bilan, quasi à la veille des élections communales ! Ecolo refuse d'en être complice et de permettre que des négligences graves passent à la trappe. Les Collèges successifs sont au moins responsables de n'avoir rien contrôlé, d'avoir fait aveuglément confiance et d'avoir superbement ignoré les avertissements de la minorité et des autorités de tutelle.

Les conseillers communaux Ecolo Chastre n'ont donc approuvé ni le compte 2012 ni le compte de fin de gestion de l'ancien directeur financier ! Ils se sont abstenus, de manière à saluer le travail accompli par le nouveau directeur financier dans les nécessaires éclaircissements sur la gestion de notre Commune.

« Le groupe Ecolo s'abstient sur le compte de fin de gestion du Directeur financier sortant car il déplore la situation qui a amené ce compte de fin de gestion, sans que le responsable premier du compte soit réellement inquiet et qu'une enquête ait eu lieu sur sa gestion. Alors que le CPAS s'était séparé du Directeur financier dès 2006, le Collège a préféré poursuivre avec la même personne, alors qu'elle ne fournissait pas un travail sérieux et adéquat. Les Collèges successifs et l'ancien Directeur général portent une responsabilité importante du fait de leur passivité ou de leur aveuglement face à cette situation. Heureusement, le nouveau Directeur financier a pu remettre de l'ordre dans la gestion financière de la commune, qu'il en soit remercié.

Le groupe Ecolo s'abstient sur les comptes 2012. Il déplore le scandale du retard de ce compte (et des suivants) : la négligence et l'absence de procédures sont évidentes. Il est quasi impossible pour les conseillers de l'opposition d'exercer leur travail de contrôle des comptes dans ces conditions, même si la présentation du compte 2012 représente un bel exemple de travail sérieux réalisé par le nouveau Directeur financier. »

Une augmentation d'impôts par législature, où va-t-on avec cette majorité?

Encore une fois, hélas, depuis la dernière augmentation des impôts en 2008, cette incurie ne peut trouver de solution sans le concours des Chastrois, qui, déjà, apportent leur aide bénévole à la réalisation de bien des projets communaux. Ils doivent maintenant passer à la caisse et voir d'importants investissements ralentis ou abandonnés. Sans parler des moyens financiers nécessaires à trouver pour la remise en état du patrimoine communal longtemps négligé et pour rencontrer les problèmes liés aux grands défis du moment : dérèglement climatique, problèmes d'emploi, pauvreté croissante, moyens du Fédéral et de la Région réduits.

Une cigale, la majorité en place ? On dirait bien. Quel gâchis !

Les conseillers communaux ECOLO Chastre ont donc refusé l'augmentation des impôts imposée aux Chastrois ! Ils n'ont pas soutenu la vente en solde de l'atelier de menuiserie communal, exemplatif d'un laissez-aller inexcusable.

« Le groupe ECOLO refuse d'être complice de cet appel aux citoyens de Chastre pour qu'ils passent à la caisse pour rétablir les finances communales. Les déficits ne sont pas dus à la malchance ou à un problème inattendu, mais bien à la négligence, à l'estompement de la norme et à la mauvaise gestion. En attendant, les Chastrois attendront encore un peu plus longtemps les services communaux auxquels ils ont droit ! »

Le groupe ECOLO au Conseil communal
Andrée Debauche
Thierry Henkart
Catherine Brusselmans

13.12.2016